OUTIL POUR **DÉTERMINER SI L'ÉVALUATION**COGNITIVE À DISTANCE CONVIENT AU PATIENT



Cet outil est conçu pour aider les cliniciens à **déterminer si un patient est un candidat approprié pour une évaluation cognitive par télémédecine** via un rendez-vous médical par appel vidéo.

Si la réponse à un ou plusieurs des messages d'incitation qui suivent est VRAIE, le patient se prête mal à une évaluation cognitive par télémédecine.



Considérations relatives au patient et à l'aidant



Le patient n'a pas accès à un appareil fonctionnel qui permet la vidéoconférence.



Le patient n'est pas à l'aise avec la technologie.



Il n'y a pas de lieu privé et sûr pour l'évaluation.



Le patient n'a pas accès à un lieu tranquille sans distraction.



Le patient est évalué pour des raisons médico-légales (par exemple, ordonnance d'une cour).



Le patient n'a pas accès à un aidant pendant l'évaluation à distance et est atteint d'un trouble plus que léger.



Le patient préfère une évaluation en personne.



L'utilisation de technologie est un fardeau important ou une source d'inconfort pour l'aidant.



Considérations relatives au clinicien



Le clinicien n'a pas accès à un appareil qui permet la vidéoconférence.



Le clinicien dispose d'un soutien technique limité pour la configuration.



Le clinicien n'a pas d'expérience ni de connaissances des bénéfices et des limites de l'évaluation à distance.

Une version PDF de l'outil, la publication complète, et un formulaire de rétroaction du clinicien sont disponibles au code QR.

Cet outil a été créé à l'aide de la méthode Delphi de consensus de groupe pour synthétiser une opinion experte parmi les membres du groupe de travail sur la télémédecine du Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV).



Le soutien financier provient des Instituts de recherche en santé du Canada, de la Société Alzheimer du Canada, de la Fondation Brain Canada et du Fonds de recherche du Québec – Santé.



Authors: Nathan H.M. Friedman, Sophie Hallot, Inbal Itzhak, Richard Camicioli, Alex Henri-Bhargava, Jacqueline A. Pettersen, Linda Lee, John D. Fisk, Paula McLaughlin, Vladimir Khanassov, Zahinoor Ismail, Morris Freedman, Howard Chertkow, Philippe Desmarais, Megan E. O'Connell, Maiya R. Geddes.



Le clinicien
manque d'expertise
en troubles
neurocognitifs.



Le clinicien manque d'expérience en évaluation cognitive en présentiel.



Le patient est
en dehors des
juridictions légales
de la licence médicale
du clinicien.